

Compte-rendu d'activité 2017

Point au 3/10/2017.

Nous sommes toujours malheureusement sans retour des Pouvoirs Publics sur

Le bilan financier des travaux réalisés pour réduire les nuisances sonores de l'A27 et les questions techniques en suspens.

L'évolution du trafic et la surveillance des niveaux sonores promis tant par l'État que la MEL.

La limitation de vitesse des PL à 80 km/h réclamée sur l'A27 depuis 2008, pourtant appliquée ailleurs sur la métropole.

L'association n'est jamais consultée, ni même simplement destinataire d'informations concernant les sujets en question débattus directement entre les instances officielles (Etat, Conseil Régional, MEL et Elus- à l'exception de quelques-uns-).

Depuis la dernière AG,

Un contact avec la MEL a eu lieu à l'initiative de M. le Maire d'Anstaing pour évoquer les problèmes toujours en suspens..

Nos Maires ont réclamé à nouveau à l'État la réduction de vitesse des PL avec interdiction de doubler.

Aucune action réellement concertée n'a eu lieu. L'État décide seul. La MEL semble avoir classé le dossier.

Nous avons volontairement retardé la date de notre AG pour ne pas interférer avec les élections Présidentielle et Législatives récentes, puis reprendre contact avec les nouveaux responsables pour faire un point sur le sujet et obtenir enfin un retour d'expérience souhaitable et réclamer à nouveau, au minimum, la limitation de vitesse des PL à 80 km/h. En effet, la dangerosité de l'A27 liée au trafic PL se confirme malheureusement (accidents graves fréquents, mortels pour certains impliquant systématiquement des PL). La diminution de vitesse réclamée initialement pour réduire le bruit, contribue aussi à la diminution de la pollution (autre sujet de plus en plus d'actualité) et enfin à l'amélioration de la sécurité routière.

Bientôt 20 ans de demandes réitérées pour essayer de réduire dans la mesure du possible ces nuisances qui deviennent insupportables, du fait de l'absence de concertation manifeste et de transparence de la part des Pouvoirs Publics : au delà des nuisances quotidiennes, il est question de santé publique (bruit et pollution) et de la vie des usagers (accidents mortels)

[Voir la convocation à l'Assemblée Générale du 3/10/2017](#)

Notre association a toujours adopté une attitude responsable, consciente de la difficulté du problème et des contraintes budgétaires. Elle a toujours affirmé officiellement être disposée à accepter les compromis inévitables sous réserve qu'ils soient argumentés. Elle a salué en son temps publiquement les avancées de l'État pour résoudre le problème qui malheureusement n'ont pas été suivies de la concertation et des résultats promis. Elle déplore les manques d'argumentation et de transparence dans les décisions politiques et techniques prises par les différentes instances publiques concernées pour traiter le problème posé.

Une action en direction de MM. Les Maires pour appuyer nos revendications principalement auprès de l'État, mais aussi de la MEL est envisagée pour coordonner nos actions et leur donner plus de visibilité médiatique.

Notre Députée sera sollicitée officiellement et informée dans le détail du dossier, pour le recentrer et pointer du doigt le déficit actuel de transparence et de cohérence.

Un communiqué de presse reprenant l'essentiel des revendications de l'association et faisant le point sur l'absence de réponses argumentées, officielles et publiques, relatives à chacun des protagonistes dans ce dossier (Etat, MEL,

Elus) est d'ores et déjà envisagé .

Sous réserve d'un accueil favorable et une adhésion des initiateurs de la pétition réclamant la diminution de vitesse des poids lourds pour des raisons de sécurité routière, également riverains de l'A27, il est envisagé de modifier les statuts de l'Association afin d'y inclure cette préoccupation pour légitimer et réaliser des actions communes. Cette décision sera évaluée quant à sa pertinence, sa faisabilité et son efficacité en conseil d'administration . Dans l'hypothèse d'une suite , une Assemblée Générale Extraordinaire sera organisée en temps opportun pour proposer aux adhérents la modification des statuts nécessaire et la soumettre au vote.

Voir le Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 3/10/2017